SAINTE AGATHE DES MONTS
Ici bat le cœur des Laurentides

DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE

AVIS PUBLIC

RAPPORT
ARTICLE 20.1 DE LA *CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE*

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

En conformité avec l'article 20.1 de la *Charte de la langue française*, la Ville publie, dans les trois mois suivant la fin de son exercice financier, le nombre de postes au sein de son organisation pour lesquels elle exige, afin d'y accéder, soit par recrutement, embauche, mutation ou promotion ou d'y rester, la connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que la langue française ainsi que ceux pour lesquels une telle connaissance ou un niveau de connaissance est souhaitable.

Nombre de postes dont une connaissance ou un niveau de connaissance spécifique d'une langue autre que le français est exigée :

Catégorie de fonctions	Nombre
Cadres	0
Professionnels	0
Cols bleus	0
Cols blancs	0

Nombre de postes dont une connaissance ou un niveau de connaissance d'une langue autre que le français est souhaitable :

Catégorie de fonctions	Nombre
Cadres	28
Professionnels	1
Cols bleus	5
Cols blancs	18

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 25 avril 2025.

Anny Després, greffière adjointe

50, rue Saint-Joseph, Sainte-Agathe-des-Monts, Québec, J8C 1M9
T. 819.326-4595 F. 819.326-5784
info@vsadm.ca